

## Introduction

Pourquoi avoir intitulé cet ouvrage *Mythologie du Sans-papiers*? En quoi le Sans-papiers est-il un mythe? Existe-t-il un récit, une mythologie qui mettrait en forme une histoire du Sans-papiers avec ses moments fondateurs, ses héros, ses événements dramatiques et ses luttes glorieuses, ses croyances collectives et son système de valeurs? Ce n'est pas tant la question de *l'origine* (c'est-à-dire de la naissance, d'un début ou d'un lieu de la création) qui va ici nous occuper mais plutôt celle du Sans-papiers ou de l'étranger indésirable, pour un temps ou pour toujours, en tant qu'il participe à sa manière, mais exactement comme les mythes et leur mythologie, aux fondements culturels d'une nation. Les nations ont besoin de légitimer leur existence, en un mot leur origine et leur fondement, et le mythe fournit le récit national en héros, en épopée, en religion, etc. Le mythe, contrairement au discours historique, n'est pas assujéti à la vérité. Il ne fonctionne pas à la construction de la preuve et à son examen critique par l'échange rationnel d'arguments contradictoires; le mythe fonctionne à la répétition. Et qu'est-ce que le mythe ne cesse de répéter? Que la nation, le national et la nationalité ont toujours existé et que le Sans-papiers, en tant qu'*identité négative*

(ou par défaut) est précisément là pour le rappeler. L'État et ses intellectuels organiques occupent une position importante dans cette configuration discursive. Pour le dire simplement, mais sans caricature aucune, la stratégie de l'État est d'imposer sa vision du monde et de la morale qui la sous-tend en réussissant ce tour de force de faire oublier que sa vision est celle d'un monde et non pas du monde et surtout que cette vision est historique. Le monde qu'il représente prétend à l'universalité et à l'éternité alors qu'objectivement, c'est-à-dire historiquement, il est une représentation particulière du monde. Il fait et dit les choses sur le monde comme si le monde social et la nation étaient frappés d'immutabilité, construits sur une identité sans cesse recommencée. Cette croyance ne va plus de soi dès lors que l'étranger (quelle que soit sa condition juridique) ne se croit pas à sa place ou qu'on lui rappelle qu'il ne compte pas dans et pour la communauté nationale ou la communauté politique, ce qui revient au même. Le Sans-papiers est ici alors qu'il devrait être idéalement ailleurs, c'est-à-dire dans sa nation, sur son territoire, dans sa demeure, dans son foyer, etc. Si nous devons reprendre la terminologie barthienne du mythe (Barthes, 1957), nous dirions que le Sans-papiers est un *signe*. Son signifié est un universel, un « outil de l'idéologie » (Barthes, *op. cit.*) – croire que le Sans-papiers est à la fois partout et a toujours existé – et son signifiant peut être quasiment n'importe quoi : une couleur de peau, un faciès, une nationalité, un

squat, etc. Son signifiant peut être muet, silencieux ou n'avoir qu'une existence d'entre les murs, mais il peut être aussi bruyant, fait de paroles et de revendications. D'ailleurs, bien souvent, nous passons d'une figure à l'autre : de l'invisibilité au visible, de l'indicible au dicible, du privé au public ; et du public au politique (même si cette dernière transition ou transformation est plus compliquée et plus aléatoire). Disons-le autrement, le Sans-papiers est un *signe*, c'est-à-dire un phénomène significatif dont l'existence constitue un indice du degré de répétition d'un événement qui a eu lieu ou aura lieu (dans une version militante quelque peu teintée de religiosité<sup>1</sup> : l'abolition future des frontières). Ainsi, quelles que soient les sympathies ou les antipathies manifestées à l'égard des Sans-papiers, ils deviennent pour les uns un bon signe, pour les autres un mauvais signe ; un bon ou un mauvais *présage*. La littérature sur les Sans-papiers est maintenant très abondante. Que le discours soit savant ou militant, le regard porté sur cette population reste, pour l'essentiel, un discours qui non pas refuse de comprendre mais qui le plus souvent, selon les motifs, s'ofusque ou se scandalise : « Maintenant qu'ils sont là, eh bien, qu'ils restent », ou la position symétrique : « Personne ne les a invités à venir ni à rester, alors qu'ils partent. » On sait aujourd'hui beaucoup sur les conditions d'existence de ces populations. Nous connaissons les arguments des uns et des autres. Les luttes, les manifestations, les coups d'éclat, les

actes désespérés (grève de la faim, immolation par le feu, etc.) des Sans-papiers sont souvent relatés par les médias, les organisations politiques et syndicales. Nombreux sont les témoignages de Sans-papiers médiatiques; enfin, les mémoires et les thèses universitaires sur les « collectifs » ou sur le « mouvement » des Sans-papiers se comptent maintenant par centaine depuis une quinzaine d'années. En un mot, la connaissance et les informations se font plus précises sur les conditions qui font advenir le Sans-papiers, ce qu'il fait et ce qu'il veut, et l'on sait aussi par conséquent qui lui refuse de devenir un étranger ordinaire et pourquoi cette possibilité est-elle refusée non pas systématiquement mais dans le principe. Pourtant, il reste bien des dimensions inconnues ou si mal explorées et qui toutes ramènent à quelques enjeux politiques, sociaux et symboliques fondamentaux: qu'est-ce que mener une vie à la fois ordinaire et non-officielle? Comment s'ordonne en pratique, du point de vue du Sans-papiers et de l'État, la relation entre le légal et l'illégal? Existe-t-il une pluralité de figures de l'illégalité et comment la puissance publique s'en accommode-t-elle? La régularisation d'un étranger en situation irrégulière va bien au-delà d'un simple acte administratif, le pouvoir d'État est un pouvoir de *transsubstantiation*: par un acte magique (quasi religieux<sup>2</sup>), il transforme l'inconnu en connu, l'innommable en nommable, l'irrégulier en régulier, l'officieux en officiel. Enfin, les liens qui unissent conflictuellement le Sans-papiers à l'État et à

ses institutions ne tiennent pas seulement au désir de *rester* pour les uns, et au pouvoir d'expulser pour les autres. Ces liens révèlent un enjeu (qui est aussi une tension permanente) d'une redoutable importance symbolique pour toutes les institutions, les groupes sociaux et les individus: pour les uns, le désir d'être nommé afin de pouvoir *enfin* exister, pour les autres, le maintien du monopole légitime du pouvoir de nomination, consistant à *catégoriser*, c'est-à-dire, au sens premier du terme, à *révéler*. Il nous faut maintenant examiner l'ensemble de ces points.

## Notes

<sup>1</sup> Le signe dans la religion chrétienne n'est-il pas synonyme de miracle?

<sup>2</sup> La transsubstantiation désigne, pour certains chrétiens (en particulier les catholiques), la transformation du pain et du vin en chair et sang du Christ lors de l'Eucharistie.